RCS : LYON
Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2015 B 02063
Numéro SIREN : 810 692 269
Nom ou dénomination : ABELIA

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2018 sous le numéro de dépôt P2018/000171

P2018/000171

5059388

Dénomination : ABELIA
Adresse : 84 rue Gillet 69004 Lyon -FRANCE-

n° de gestion : 2015B02063
n° d'identification : 810 692 269

n° de dépôt : P2018/000171
Date du dépôt : 29/06/2018

Pièce : Ordonnance du Président

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON (RHÔNE)

5059388

EXTRAIT DES MINUTES

1804237

ABELIA
Société par actions simplifiée au capital de 750.000 euros
Siège social : 84 rue Gillet, 69004 LYON
810 692 269 RCS LYON

Requête
à Monsieur le Président
du Tribunal de Commerce de LYON

Le soussigné, Monsieur Quentin BERGOT, agissant en qualité de Président de la société ABELIA, société par actions simplifiée au capital social de 750.000 euros, dont le siège social est 84 rue Gillet, 69004 LYON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 810 692 269 RCS LYON (ci-après la « Société »),

Représenté par Maître Olivier GREFFARD, avocat au barreau de NANTES, cabinet CORNET-VINCENT-SEGUREL, dont le siège est sis 28 boulevard de Launay, B.P. 58649, 44186 NANTES CEDEX 4, tél. : 02.40.44.70.70 ; fax : 02.40.69.18.48,

A L'HONNEUR D'EXPOSER :

La Société ABELIA a, conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le 31 décembre 2017.

La Société envisageait de réunir ses associés en Assemblée Générale à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 dans les six mois de cette date, soit le 30 juin 2018 au plus tard.

Cependant, compte tenu des échanges restant à finaliser dans le cadre de l'arrêté des comptes de la Société et du délai d'obtention du rapport du Commissaire aux comptes de la Société sur ces comptes annuels, le Président de la Société ABELIA ne sera vraisemblablement pas en mesure de soumettre les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'approbation de l'Assemblée Générale des associés, le 30 juin 2018 au plus tard.

C'EST POURQUOI,

Le requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de prolonger jusqu'au 31 juillet 2018, le délai au terme duquel l'Assemblée Générale des associés de la Société ABELIA devra statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Fait à Nantes
Le 22 juin 2018

Pour Monsieur Quentin BERGOT,
Président de la société ABELIA
Maître Olivier GREFFARD
Avocat

EXTRAIT DES MINUTES

2018OP04237

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

ORDONNANCE

Nous, Michel THOMAS, Président du tribunal de commerce de Lyon,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La société ABELIA 84 rue Gillet 69004 LYON RCS Lyon 810 692 269
Représenté par le cabinet SELARL CORNET VINCENT SEGUREL - Avocats 28 boulevard DE LAUNAY BP 58649 44186 NANTES Cedex 4

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2017

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

PROROGEONS jusqu'au 31/08/2018
le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 de La société ABELIA.

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Lyon, le 28/06/2018

Le greffier,
Nadya MAMMERI

Le Président
Michel THOMAS

Frais de greffe de la présente ordonnance : 32.36 € TTC (22.05 € HT – 4.41 € TVA – 5.9 € débours)

Copie certifiée conforme
sur pages

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON
RHONE